

Dimanche 20 novembre 2011

Un chat qui coûte cher ! Même en son absence, on reconnaît la griffe de M. Doucet.

Ainsi que le font remarquer de nombreux Argenteuillais, le nouveau "chat" de M. Doucet pose beaucoup de questions.

Xavier Péricat détaille sur son blog le coût de ce nouvel outil de communication qui consiste à dialoguer par internet .

Pour les détails, voir <http://www.xavierpericat.fr/actualites/article/chat-video-du-maire-60-000-eur-par>

il est également contestable et illégal que le Maire se dote de ce moyen nouveau de communication à quelques mois des élections législatives, contrairement à ce qu'autorise la loi, à moins, bien entendu, qu'il ait renoncé à y être candidat contrairement à ce qu'il laissait entendre.

Si je compte bien, compte tenu du nombre de participants et du coût officiel communiqué en Conseil municipal, chaque réponse a coûté aux contribuables près de 250 euros. De plus, aucune information nouvelle n'a été donnée...

Quant à l'absence du maire, nous ne la relevons même pas, tant il est habituel que le maire ne participe pas à des événements aux quels il est invité et annoncé. A moins qu'une fois de plus, il soit arrivé en retard... après le chat!

[Share](#) 1 [Plus](#)

Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)

Partager l'article ! Un chat qui coûte cher !
Même en son absence, on reconnaît la griffe
de M. Doucet.: Ainsi que le font remarquer
de nombreux Argenteuillais, le ...

[Share](#)